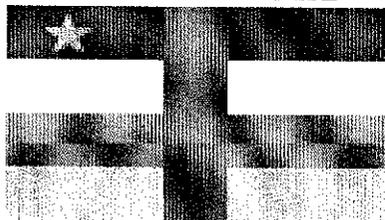


REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU
PLAN ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE



FONDS EUROPEEN DE
DEVELOPPEMENT



PROJET ECOFAC - Phase IV (FORET DE NGOTTO)

OPERATION DECENTRALISEE INDIRECTE PRIVEE

ENGAGEMENT FINANCIER INDIVIDUEL N° 9 ACP RCE 9

**Avenant N° 1
DEVIS-PROGRAMME 2 de Croisière
composante Forêt de Ngotto**

PERIODE DE CROISIERE ET DE CLÔTURE

Du 15/05/2009 au 14/07/2010

Montant total du Devis-programme en monnaie nationale : 323.539.801 FCFA

Montant de l'Avenant n° 1 : 71.954.778 FCFA

Montant total du Devis-programme en monnaie nationale : 395.494.579 FCFA

Montant initial de la partie régie en monnaie nationale : 323.539.801 FCFA

Montant de l'avenant n° 1 : 71.954.778 FCFA

Montant total de la partie régie en monnaie locale : 395.494.579 FCFA

Financement : ECOFAC IV budget 9^{ème} FED

TABLE DES MATIERES

1	PREAMBULE.....	3
2	OBJET DE L'AVENANT :	3
2.1	REALLOUER LES FONDS ENTRE LES LIGNES BUDGETAIRES EN Y INTEGRANT LE MONTANT DES IMPREVUS DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT AFIN DE RENDRE PLUS EFFICIENTE LA REALISATION DES DIFFERENTES ACTIVITES PLANIFIEES.....	3
3	MONTANT DE L'AVENANT N°1.....	4
4	AUTRES CLAUSES.....	4
5	ANNEXES.....	4
6	SIGNATURES.....	5

1 PREAMBULE

Le présent Avenant dénommé « Avenant 1 au Devis-programme de croisière n°2 (DP2 de Clôture) du 15 Mai 2009 au 14 Juillet 2010 de la Composante Forêt de Ngotto du Programme ECOFAC IV » a pour but de :

- Faire des aménagements interlignes afin d'anticiper sur les budgets prévisionnels, après quatre (4) mois d'exécution du Devis programme 2, dans l'objectif de pouvoir parachever les activités novatrices entamées avec les différentes communautés de la zone d'influence d'ECOFAC IV Ngotto engagées dans la gestion des ressources naturelles.
- Intégrer au budget initial du DP2 la part des imprévus du budget global de la convention de financement qui revient à la composante Forêt de Ngotto.

2 OBJET DE L'AVENANT :

2.1 Réallouer les fonds entre les lignes budgétaires en y intégrant le montant des imprévus de la convention de financement afin de rendre plus efficiente la réalisation des différentes activités planifiées

Le budget estimé, après les aménagements effectués, est reparti par lignes budgétaires et se présente à titre indicatif en **Annexe 1**.

Il est de ce fait procédé à une réallocation des lignes budgétaires et l'intégration d'une partie des imprévus de la convention de financement revenant à la composante Forêt de Ngotto, soitFCFA () afin de disposer des ressources suffisantes pour couvrir les activités planifiées.

En effet, le contexte budgétaire dans lequel la composante Forêt de Ngotto a fonctionné durant cette quatrième phase reste des plus restrictifs de toutes les composantes du programme ECOFAC IV. De l'enveloppe globale affectée à ECOFAC IV RCA pour un montant de 4 430 000 euros, la composante Ngotto n'avait que 1 122 500 euros, soit 25%. Après l'exécution de 4 mois du DP2 et en tenant compte des résultats de la réalisation des DP 0 et 1, il nous paraît indispensable de solliciter les 35% des imprévus de 340 000 euros destinés à ECOFAC IV RCA.

Après l'exécution du DP0 et l'élaboration du DP1, il ne restait plus de fonds à la composante pour le DP2. Le comité de pilotage de la RCA (CTNS), lors de sa deuxième session, avait donc décidé de revoir la part de la composante Ngotto à 35%. Seulement la composante ZCV Nord n'avait pas tenu compte dans ses programmations, obligeant ainsi la composante Ngotto à faire d'importants dégagelements sur son DP1 aux dépens des activités planifiées pour qu'il y ait un DP2.

Nous précisons que la composante Forêt de Ngotto a amorcé une nouvelle stratégie de gestion participative des ressources naturelles en y associant toutes les

communautés de la zone d'influence d'ECOFAC Ngotto. C'est ainsi que des séries de formations à l'intention des personnes ressources de ces communautés ont commencé et doivent continuer en vue de transformer les comportements des acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles.

Pour cela, plusieurs actions de formation sont envisagées au profit des acteurs locaux, à savoir des séminaires, des ateliers participatifs, des rencontres et autres sensibilisations des populations des communes de Ngotto et de Bambio ainsi que leurs périphéries. Le chapitre budgétaire « Actions spécifiques » destiné à ces activités est par conséquent revu à la hausse. Cependant, compte tenu du temps imparti à la composante pour réaliser les activités planifiées pour cette quatrième phase du programme, celle-ci a estimé inopportune la mise à la disposition des acteurs locaux des fonds dits communautaires, elle a cependant planifié une accentuation des formations en vue d'une transformation complète des comportements des populations autrefois hostiles à la reprise des activités d'ECOFAC Ngotto. L'implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles constitue l'objectif primordial pour ces quelques mois qui restent encore au projet.

Aussi, dans le cadre de la dynamisation des activités de lutte anti braconnage, la composante devra construire un poste fixe à Gbénguéndara.

Le rapport faisant ressortir le bilan exact, activité par activité, sera établi au terme de la période de mise en œuvre du DP2.

3 MONTANT DE L'AVENANT N°1

Le montant total de l'avenant n° 01 du Devis-programme de croisière et de clôture n° 2 est de + **71.954.778 FCFA**.

Les différences entre le budget du Devis-programme n° 2 et celui du présent avenant sont présentées en **Annexe 1**.

4 AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du Devis-programme n° 02 non modifiées par le présent avenant restent inchangées et de stricte application.

5 ANNEXES

L'annexe jointe au présent avenant au Devis-programme n°02 n'est qu'indicative.

Annexe 1 : Récapitulatif du Budget détaillé du DP2 et des réallocations prévues.

6 SIGNATURES¹

Le Régisseur
pour accord



21/10/09

DZIEDZIC Walter
Chef de Composante
Forêt de Ngotto RCA
(date et signature)

Le Comptable
pour accord



21/10/09

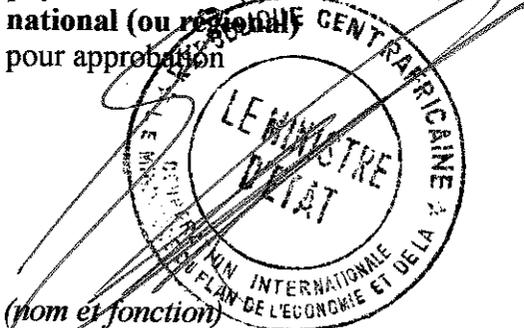
BOYOS-AHOKO Fortuné B.
Assistant Administratif et
Financier Forêt de Ngotto RCA
(date et signature)

Le Ministère technique (le cas échéant)



(désignation précise)
(nom et fonction)
(date et signature)

Le représentant concerné du(des)
pays bénéficiaire(s)/l'Ordonnateur
national (ou régional)
pour approbation



(nom et fonction)
(date et signature)

Le Chef de délégation

pour endossement

P. BERCKMANS



02/03/2000

(nom)
(date et signature)

¹ (nom et fonction) (date et signature)

**Conservation et Utilisation
Rationnelle
des Ecosystèmes Forestiers en
Afrique Centrale**

Bangui, le 22 février 2010

RCA COMPOSANTE NGOTTO



**JUSTIFICATIONS DES LIGNES BUDGETAIRES DE
L'AVENANT N°1 AU DP 2 DE CROISIÈRE ET
DE CLÔTURE DE LA COMPOSANTE FORÊT DE NGOTTO**

Nous rappelions dans nos précédentes justifications l'incidence sur le fonctionnement de la composante Ngotto de la mauvaise répartition entre les deux composantes des fonds destinés à ECOFAC IV RCA.

En effet, au démarrage de cette quatrième phase d'ECOFAC, la concertation entre les deux Chefs de composante sur la répartition de l'enveloppe de la RCA (4.430.000€) avait abouti à 75% pour la composante ZCV Nord (3.307.500€) et 25% pour la composante Forêt de Ngotto (1.122.500€).

L'élaboration du DP0 de démarrage s'était effectivement basée sur cette répartition.

Cependant, lors de l'élaboration du DP1 de croisière, la composante Forêt de Ngotto s'est vite rendue compte qu'elle arrêterait ses activités si la répartition initiale des fonds devrait être maintenue à l'état. Au premier CTNS (Comité Technique National de Suivi) tenu du 15 au 16 février 2008 à Bangui, le problème avait été posé aux Délégués présents à la session, qui avaient décidé d'une nouvelle répartition des fonds entre les composantes ZCV Nord et Forêt de Ngotto, respectivement à 65% et 35%. Sur cette base donc la composante Forêt de Ngotto a élaboré son budget du DP1 qui a été d'abord approuvé par le CTNS lors sa session de février 2008 à Bangui et par le CTRS (Comité Technique Régional de Suivi) lors de sa session de février-mars 2008 à Libreville. Le DP1 de croisière sera ainsi mis en circulation et signé par toutes les instances autorisées et endossé par la DUE.

Le DP2 de croisière et de clôture est aussi élaboré sur cette base pour un montant initial de 409.231.968 FCFA (voir annexe 1 joint au présent document). Pendant ce temps, la composante ZCV Nord a plutôt fait son budget sur la base des 75% initiaux. Lors de la présentation de ces prévisions budgétaires devant le deuxième CTNS de Bangui en octobre 2008, celui-ci avait relevé que les budgets des deux composantes dépassaient l'enveloppe globale de la RCA et a

renvoyé les deux composantes auprès du Consortium et la DUE pour un arbitrage. Ces deux instances ont demandé aux deux Chefs de composante de se concerter afin de trouver une solution consensuelle à présenter le lendemain au CTRS qui se tenait à Bangui du 09 au 10 octobre 2008. L'annexe 2 ci-après retrace les différentes démarches utilisées pour aboutir au DP2 de la composante Ngotto actuellement en exécution. En raison de l'urgence de ce travail, les textes initiaux n'ont pas été revus afin de les adapter à la révision des budgets, les efforts étant orientés sur les dégagements à effectuer. Le budget du DP2 était ainsi basé sur la survie du projet, insuffisant pour réaliser les activités réelles initialement prévues.

Devant cette situation, les représentants de la DUE de Libreville et de Kinshasa qui étaient présents au CTRS de Bangui nous avaient rassuré que les imprévus de financement pouvaient être utilisés pour couvrir les autres besoins réels du DP2. Qu'il importait d'avoir aussitôt un DP2 pour entamer la deuxième période de croisière.

Aussi, avec la nouvelle procédure de l'UE de N+1, à peine la dotation initiale du DP1 était mise à notre disposition en fin juin 2008, nous n'avions pas encore véritablement commencé l'exécution de ce DP1 que nous devrions déjà élaborer le DP2 et le mettre en circulation au plus tard en octobre 2008. Nous ne pouvions donc pas nous inspirer des réalisations du DP1 pour mettre en place un DP2 cohérent.

C'est au cours de l'exécution donc du DP1 que nous avons constaté qu'il était nécessaire de revoir certaines activités et leurs lignes budgétaires afin de maximiser les activités qui concourent à l'atteinte des objectifs.

Au terme de l'évaluation à mi-parcours du programme ECOFAC IV, pour les composantes RCA en novembre 2009, les Experts évaluateurs avaient apprécié à sa juste valeur la nouvelle stratégie de gestion participative des ressources naturelles adoptée par la composante Ngotto. Cette nouvelle stratégie nécessitant de nombreuses formations, des ateliers participatifs et rencontres avec les différentes communautés. Ces communautés qui étaient hostiles à la quatrième phase d'ECOFAC sont actuellement convaincues de leur propre implication à la gestion naturelle des ressources naturelles prônée par le projet. Pour atteindre donc un niveau appréciable de nos activités avec ces communautés, il était devenu indispensable d'envisager un Avenant pour solliciter des fonds supplémentaires.

Veillez trouver ci-dessous les justifications par lignes budgétaires.

1. ACTIVITES

1.1 Aménag.pistes, routes : Après plus de 4 mois d'exécution du DP2, nous n'avions plus de disponibilités sur cette ligne pour mener à bien les missions de patrouille sur le terrain. Le parc national Mbaéré Bodingué est situé dans la forêt, par conséquent les pistes sont constamment refermées, nécessitant des travaux de réouverture et de réhabilitation. Ce qui justifie cette augmentation de 3.000.000 FCFA.

- 1.2 Aménag. Ponts et radiers : Les aménagements des ponts et radiers vont de pair avec ceux des pistes et routes. Les nombreux passages des véhicules sur les ponts nécessitent régulièrement des travaux de réhabilitation. Ce qui explique cette modification en hausse de 1.000.000 FCFA.
- 1.3 Aménag. salines, miradors : les devis qui nous ont été présentés pour ces aménagement nécessitent une augmentation de 1.000.000 FCFA.
- 1.4 Aménag bâtiments, bureaux et logements : Suivant les stratégies de conservation du parc national, des postes fixes permettant aux écogardes d'effectuer leurs surveillances devraient d'être aménagés. Deux sont initialement prévus à Kpoka et à Ndélé, ils ont été réalisés. Au cours des actions de patrouilles et de surveillance, le service de la conservation s'est rendu compte qu'il fallait absolument deux autres postes fixes pour rendre plus efficaces les patrouilles et autres surveillances du parc. Chaque poste fixe est évalué à 5.000.000 FCFA ; soit cette augmentation de 10.000.000 FCFA.
- 1.5 Actions spécifiques : Afin de dissuader les communautés de la zone d'influence d'ECOFAC Ngotto à la pratique de braconnage et les initier aux activités génératrices de revenus, la composante avait prévu initialement la constitution des fonds communautaires. A l'issue des premiers contacts et une série d'ateliers de formation qui ont été organisés, nous nous sommes rendus compte que ces communautés ont besoin davantage d'être organisées, formées et outillées des principes élémentaires de gestion communautaire. Ce qui nous a amené à réduire la ligne fonds communautaires pour les répartir sur les autres lignes qui impliquent les formations et appuis aux différentes communautés villageoises ; donc ne touchant pas aux imprévus, seule la ligne Comités Techniques Nationaux a connu une augmentation de 550.000 FCFA.

2 INVESTISSEMENTS

2.2 Matériel informatique : Nous utilisons le logiciel TOMFED pour la première fois et ne savons donc pas qu'il y aurait un autre logiciel lors de la clôture du programme. C'est en effet en pleine exécution du DP2 que le consultant Tomfed nous a signalé la nécessité de prévoir des fonds pour ce logiciel. D'où cette augmentation de 1.500.000 FCFA.

2.4 Mobilier et aménag.logements et bureaux : Comme nous l'avions expliqué plus haut, l'insuffisance des fonds destinés à la composante nous a amené à nous passer de certaines dépenses non moins importantes dont des mobiliers qui devraient faciliter l'aménagement des nouveaux bâtiments de la base avancée de Bambio, dont les coûts sont estimés à 1.500.000 FCFA.

3 FONCTIONNEMENT

3.1.1 Salaires et primes : Toujours dans le but de respecter le budget du DP2 totalement réduit, nous avons retenu 12 mois pour une certaine catégorie de personnels et 14 mois pour les autres. Cette augmentation de 13.789.552 FCFA permet de ramener tous les membres du personnel à 14 mois de salaires.

3.1.2 Frais médicaux : Aucune modification.

- 3.1.3 Frais de mission : Avec la planification de plusieurs missions de sensibilisation et pour l'organisation des ateliers de formation, le paiement des frais de mission supplémentaires s'est avéré nécessaire, d'où cette augmentation de 1.320.000 FCFA.
- 3.1.4 Taxes et impôts sur salaires : L'augmentation des frais de personnel implique évidemment l'augmentation des impôts qui y sont appliqués de 3.033.000 FCFA.
- 3.1.5 Equipements du personnel : Aucune modification.
- 3.1.6 Formation nouveaux écogardes : Après la formation d'une manière générale avec toutes les notions par deux assistants techniques expatriés, les écogardes ont suivi une formation appropriée en tirs avec la dotation des armes reçues de l'Etat centrafricain. C'en est suivi la formation juridique. Une dernière formation imprévue en rédaction des rapports et procès verbaux pour conduire à la prestation de serment est finalement envisagée dans cet avenant pour un montant de 2.000.000 FCFA.
- 3.1.7 Rations alimentaires : Aucun changement.
- 3.1.8 Main d'œuvre temporaire : C'est en tenant compte des besoins réels initiaux que nous avons augmenté cette ligne de 2.000.000 FCFA. Nous dépensons en moyenne 325.000 FCFA par mois sur le site pour la main d'œuvre temporaire et le service administratif de Bangui a un temporaire mensuel de 50.000 FCFA.
- 3.1.9 Indemnités cadres nationaux : Rien à signaler
- 3.1.10 Forfait primes de saisie : Rien à signaler
- 3.1.11 Indemnités préposés forestiers : Rien à signaler
- 3.1.12 Formation recyclage personnel : Des sessions de formation sont prévues pour un certain nombre de personnels, notamment le personnel du volet développement rural qui est régulièrement en contact avec les communautés et une autre formation est prévue pour le Directeur de site en France. Ce qui justifie cette augmentation de 2.000.000 FCFA sur cette ligne budgétaire.
- 3.2 Bâtiments et bureaux
- 3.2.1 Entretien et réparations : Nous avons prévu une augmentation de 1.010.000 FCFA sur cette ligne budgétaire en raison des travaux de réhabilitation relevés sur certaines maisons des Responsables du projet et dans le camp des écogardes. Ces maisons sont vieilles de plus de 16 ans.
- 3.2.2 Location : Rien à signaler
- 3.2.3 Assurances : Rien à signaler
- 3.2.4 Fournitures et consommables de bureau : La modification de 1.540.000 FCFA sur cette ligne est due à l'utilisation des consommables pour les mémoires mensuels. Les différentes sessions de formation au profit des communautés exigent beaucoup de consommables pour la multiplication des supports.
- 3.2.5 Téléphone, fax et internet : Nous avons prévu initialement 12.685.000 FCFA qui a été réduit à 9.485.000 FCFA en raison de la restriction budgétaire. Nous y avons donc ajouté 1.315.000 FCFA pour les coûts de l'internet sur le site de Ngotto.
-

- 3.2.6 Affranchissements : Rien à signaler
- 3.2.7 Eau, électricité, pétrole : Rien à signaler
- 3.2.8 Consommables magasin /garages : Au cours de l'exécution du DP2, nous avons constaté le manque cruel des petits matériels et consommables pour le garage qui fait l'entretien et le maintien des matériels et engins vieux de plus de 16 ans.

3.3 Véhicules et engins

- 3.3.1 Carburant et lubrifiant : A la lumière des précédentes consommations de carburant et de lubrifiant, et de l'augmentation l'année dernière du prix du carburant, nous avons prévu initialement un budget de 40.731.300 FCFA. Nous n'avons fait que remettre ce budget dans le présent Avenant en augmentant de 5.000.000 FCFA.
- 3.3.2 Entretien et réparations : Le site de Ngotto dispose de deux groupes électrogènes qui exigent de grandes réparations. Aussi les pompes à eau sont gâtées et exigent de sérieuses interventions mécaniques. Tout le site est resté dans le noir et sans eau pendant plusieurs jours, le château d'eau ne fonctionnant pas. Cette augmentation de 2.500.000 FCFA est prévue pour résoudre ces problèmes.
- 3.3.3 Pièces de rechange : Les explications de la précédente ligne sont valables pour la présente ligne budgétaire.
- 3.3.4 Assurances : Cette augmentation des frais d'assurance tient compte de certains risques qui sont ajoutés à la précédente souscription pour les 3 véhicules directement utilisés sur le site, à raison de 1.500.000 FCFA d'augmentation par véhicule.

→ 3.3.5 : + 250.000 ? ; → 3.3.6 : + 500.000 ?

3.4 Fonctionnement matériel

3.4.5 Consommables garage et atelier : Il s'agit des petits consommables qui se sont révélés indispensables pour les interventions au niveau de l'atelier du site de Ngotto. D'où cette augmentation de 1.000.000 FCFA.

3.4.7 Contrat assistance TOMFED : Ce n'est plus tard après l'exécution du DP2 que nous avons su qu'il y aurait une autre intervention du consultant TOMFED pour la clôture du programme. Ce qui justifie ce montant de 4.000.000 FCFA pour les honoraires du consultant qui arrivera du Cameroun.

3.5 Transports et Déplacements

3.5.3 Frets routiers - location camion : Il s'agit des ravitaillements du site de Ngotto en carburant et autres matériels. Tous les articles utilisés et consommés sur le site viennent de Bangui. Nous louons donc les camions pour le transports de ces marchandises. D'où cette augmentation de 1.000.000 FCFA.

3.6 Frais financiers : Cette ligne budgétaire a connu une augmentation de 800.000 FCFA en raison des frais sur les garanties qui sont refacturés à chaque projet ; il s'agit en effet des commissions et autres frais payés sur les garanties contractées sur les DP.

Nous vous soumettons une fois de plus les justifications demandées pour l'Avenant n°1 au DP2 et restons à votre disposition pour vous apporter des explications complémentaires.
Cordialement.

M. DZIEDZIC Walter
Chef de composante



BOYOS-AHOKO Fortuné Blaise
RAF



ANNEXE 1

Récapitulatif Budget Détaillé

NATURE DES DEPENSES	DP 2 initial		Modifications		DP 2 Avenant 1	
	En Régie en FCFA	Engagement spécifique en FCFA	En Régie en FCFA	Engagement spécifique en FCFA	En Régie en FCFA	Engagement spécifique en FCFA
1 ACTIVITES						
1.1 Aménagement pistes, routes et aérodror	2 234 000	0	3 000 000	0	5 234 000	
1.2 Aménagement ponts et radiers	1 500 000	0	1 000 000	0	2 500 000	
1.3 Aménagement salines, mlradors,...	1 150 000	0	1 000 000	0	2 150 000	
1.4 Aménagement bâtiments, bureaux et logement	1 000 000	0	10 000 000	0	11 000 000	
1.5 Actions spécifiques	40 700 000	0	550 000	0	41 250 000	
1. Ateliers participatifs	2 750 000	0	10 000 000	0	12 750 000	
2. Formation des acteurs locaux	3 750 000	0	5 000 000	0	8 750 000	
3. Appui aux comités villageois	2 250 000	0	9 000 000	0	11 250 000	
4. Participation aux micro-réalisations comm.	0	0	0	0	0	
5. Comités Techniques Nationaux	450 000	0	550 000	0	1 000 000	
6. Sensibilisation (journée de l'arbre,...)	1 500 000	0	1 000 000	0	2 500 000	
7. Création fond communautaire	30 000 000	0	-25 000 000	0	5 000 000	
1	46 584 000	0	15 550 000	0	62 134 000	
2 INVESTISSEMENTS						
S/ total activités						
2.1 Véhicules et engins	1 000 000	0	0	0	1 000 000	
2.2 Matériel informatique	2 000 000	0	1 500 000	0	3 500 000	
2.3 Matériel technique	0	0	0	0	0	
2.4 Mobilier et aménag logements et bureaux	0	0	1 500 000	0	1 500 000	
2	3 000 000	0	3 000 000	0	6 000 000	
3 FONCTIONNEMENT						
S/total investissement						
3.1 Personnel	178 558 312	0	24 142 552	0	202 700 864	

1. Salaires, et primes pers. Contract (14 mois)	86 237 312	13 789 552	100 026 864
2. Assurance, Frais médicaux et frais evasan/hô	12 508 000	0	12 508 000
3. Frais de mission	3 180 000	1 320 000	4 500 000
4. Taxes et impôts sur salaires + OCSS +ACFP	18 973 000	3 033 000	22 006 000
5. Equipement du personnel hors LAB	0	0	0
6. Formation (nouveaux SVP)	3 000 000	2 000 000	5 000 000
7. Rations alimentaires, primes de saisie pour S	15 120 000	0	15 120 000
8. Main-d'œuvre temporaire pour 3 bases + CAB	2 000 000	2 000 000	4 000 000
9. Indemnités cadres nationaux	26 810 000	0	26 810 000
10. Forfait primes de saisie sur 14 mois	3 000 000	0	3 000 000
11. Indemnités préposés forestiers	2 730 000	0	2 730 000
12. Formation recyclage personnels	5 000 000	2 000 000	7 000 000

3.2 Bâtiments et bureaux	24 255 000	4 665 000	0	28 920 000
1. Entretien & réparations	2 990 000	1 010 000	0	4 000 000
2. Location	5 250 000	0	0	5 250 000
3. Assurances	0	0	0	0
4. Fournitures et consommables bureau	1 960 000	1 540 000	0	3 500 000
5. Téléphone fax internet	9 485 000	1 315 000	0	10 800 000
6. Affranchissements	1 000 000	-500 000	0	500 000
7. Eau, électricité, pétrole	2 370 000	0	0	2 370 000
8. Consommables magasins / garages	1 200 000	1 300 000	0	2 500 000
Véhicules et engins	45 374 000	15 250 000	0	60 624 000
1. Carburant & lubrifiant	35 508 000	5 000 000	0	40 508 000
2. Entretien et réparation	3 000 000	2 500 000	0	5 500 000
3. Pièces de rechange	4 000 000	2 500 000	0	6 500 000
4. Assurances	1 575 000	4 500 000	0	6 075 000
5. Péages et taxes de circulation	250 000	250 000	0	500 000
6. Frais administratifs	1 041 000	500 000	0	1 541 000
7. Location véhicule/engin	0	0	0	0
Fonctionnement du matériel	9 200 000	6 050 000	0	15 250 000
1. Entretien, réparation matériel de bureau	2 650 000	350 000	0	3 000 000
2. Entretien, réparation matériel de garage & ate	0	0	0	0
3. Entretien, réparat matériel LAB	0	0	0	0
4. Consommables matériel de bureau	4 300 000	700 000	0	5 000 000
3.4				

	5. Consommables de garage & atelier	750 000		1 000 000		1 750 000	
	6. Consommables pour matériel LAB (piles)	1 500 000		0		1 500 000	
	7. Contrat assistance TOMFED	0		4 000 000		4 000 000	
3.5	Transports et déplacements	4 320 000	0	1 000 000	0	5 320 000	
	1. Déplacement aérien (locat avion)	0		0		0	
	2. Déplacement évasan personnes (Bases vers	0		0		0	
	3. Frets routiers - location camion	4 320 000		1 000 000		5 320 000	
3.6	Frais financiers	700 000	0	800 000	0	1 500 000	
	1. Frais de transferts bancaires	350 000		100 000		450 000	
	2. Agios	350 000		200 000		550 000	
	3. Cautionnement	0		500 000		500 000	
3.7	Honoraires et autres services	2 125 000	0	0	0	2 125 000	
	1. Frais de justice	625 000		0		625 000	
	2. Autres honoraires	1 500 000		0		1 500 000	
	3	S/total fonctionnement	0	51 907 552	0	316 439 864	
xxx	Imprevus	9 423 489		1 497 226		10 920 715	
	TOTAL GENERAL	323 539 801	0	71 954 778	0	395 494 579	
	Total Régie+ Engagement spécifique						

Récapitulatif Budget Détailé DP2

NATURE DES DEPENSES	En Régie	Engagement spécifique
	en FCFA	en FCFA
1 ACTIVITES		
1.1 Aménagement pistes, routes et particip. aéroportrome	2 434 000	0
1.2 Aménagement ponts et radiers	3 500 000	0
1.3 Aménagement salines, miradors, ...	3 000 000	0
1.4 Aménagement bâtiments, bureaux, logements et construct. Bambio	3 000 000	0
1.5 Actions spécifiques	54 950 000	0
1. Ateliers participatifs	4 000 000	0
2. Formation des acteurs locaux	5 000 000	0
3. Appui aux comités villageois	3 000 000	0
4. Participation aux micro-réalisations communautaires	0	0
5. Comités Techniques Nationaux	450 000	0
6. Sensibilisation (journée de l'arbre,...)	2 500 000	0
7. Création fond intercommunautaire	40 000 000	0
1	66 884 000	0
S/ total activités		0

2 INVESTISSEMENTS			
2.1	Véhicules et engins	1 000 000	0
2.2	Matériel informatique	2 000 000	0
2.3	Matériel technique	0	0
2.4	Mobilier et aménag.logements et bureaux	0	0
2	S/total investissement	3 000 000	0
3 FONCTIONNEMENT			
3.1	<i>Personnel</i>	227 919 290	0
	1. Salaires, et primes pers. Contract (14 mois)	111 681 290	0
	2. Assurance, Frais médicaux et frais evasan/hôpital	14 208 000	0
	3. Frais de mission	4 760 000	0
	4. Taxes et impôts sur salaires + OCSS +ACFPE	24 570 000	0
	5. Equipement du personnel hors LAB	0	0
	6. Formation (nouveaux Ecogardes)	3 000 000	0
	7. Rations alimentaires, primes de saisie pour SVP	20 580 000	0
	8. Main-d'œuvre temporaire pour 3 bases + CAB	3 500 000	0
	9. Indemnités cadres nationaux	29 890 000	0
	10. Forfait primes de saisie sur 14 mois	3 000 000	0
	11. Indemnités préposés forestiers	2 730 000	0
	12. Formation recyclage personnels	10 000 000	0
3.2	Bâtiments et bureaux	27 455 000	0
	1. Entretien & réparations	2 990 000	0
	2. Location	5 250 000	0
	3. Assurances	0	0

4. Fournitures et consommables bureau	1 960 000	0
5. Téléphone fax internet	12 685 000	0
6. Affectations	1 000 000	0
7. Eau, électricité, pétrole	2 370 000	0
8. Consommables magasins / garages	1 200 000	0
3.3 Véhicules et engins	52 629 300	0
1. Carburant & lubrifiant	40 731 300	0
2. Entretien et réparation	3 400 000	0
3. Pièces de rechange	5 632 000	0
4. Assurances	1 575 000	0
5. Péages et taxes de circulation	250 000	0
6. Frais administratifs	1 041 000	0
7. Location véhicule/engin	0	0
3.4 Fonctionnement du matériel	11 350 000	0
1. Entretien, réparation matériel de bureau	3 550 000	0
2. Entretien, réparation matériel de garage & atelier	0	0
3. Entretien, réparation matériel LAB	0	0
4. Consommables matériel de bureau	5 300 000	0

	5. Consommables de garage & atelier	750 000	0
	6. Consommables pour matériel LAB (piles, autres...)	1 750 000	0
3.5	Transports et déplacements	5 250 000	0
	1. Déplacement aérien (locat avion)	0	0
	2. Déplacement évasan personnes (Bases vers Bangui)	0	0
	3. Frets routiers - location camion	5 250 000	0
3.6	Frais financiers	700 000	0
	1. Frais de transferts bancaires	350 000	0
	2. Agios	350 000	0
	3. Cautionnement	0	
3.7	Honoraires et autres services	2 125 000	0
	1. Frais de justice	625 000	0
	2. Autres honoraires	1 500 000	0
3	S/total fonctionnement	327 428 590	0
xxx	Imprévus (= 3% du fonctionnement)	11 919 378	
	TOTAL GENERAL pour la période de 12 mois	409 231 968	0
	Total Régie+ Engagement spécifique		409 231 968

3 – Le budget du DP2

Présenter :

1. Reliquat du DP 0

L'exécution du budget du DP de démarrage de la composante Forêt de Ngotto dégage le reliquat suivant :

Code budget	Activités et autres coûts	Budget DP0 Engag.régie	Budget DP0 Engag.spécifique	Cumul des dépenses	Solde à la fin du DP0
1.	Activités	16.385.000		15.206.170	1.178.830
2.	Investissements	77.516.640	121.360.000	31.249.474	167.627.166
3.	Fonctionnement	76.263.937		45.702.434	30.561.503
	TOTAL	170.165.577	121.360.000	92.158.078	199.367.499

TOTAL DP0 prévu : 291.525.577 FCFA

TOTAL dépensé : 92.158.078 FCFA

RELIQUAT : 199.367.499 FCFA – 121.360.000 = 78.007.499

2. Dégagement envisagés sur le DP1

A l'analyse de quatre mois d'exécution du DP1, nous estimons pouvoir dégager par anticipation le solde suivant sur le budget du DP1, à reporter sur le DP2.

Code budget	Activités et autres coûts	Budget DP1 Engag.régie	Budget DP1 Engag.spécifique	TOTAL DP1	Dégagement à effectuer (régie)
1.	Activités	74.884.000		74.884.000	25.000.000
2.	Investissements	60.395.520	121.360.000	181.755.520	23.900.000
3.	Fonctionnement	274.401.015		274.401.015	45.000.000
	TOTAL	409.680.535	121.360.000	531.040.535	93.900.000

Montant du dégagement prévu : 93.900.000 FCFA reparté comme suit :

Activités (bâtiments et actions spécifiques) : 25.000.000 FCFA
 Investissements (Véhicules roulants) : 23.900.000 FCFA
 Fonctionnement (Frais de personnel et téléphone) : 45.000.000 FCFA

3. Budget global dispo pour le DP2 (= reliquat DP0+ dégagement DP1+ solde convention de financement hors Assistance Technique)

Reliquat DP0	Dégagement à effectuer sur DP1 (régie)	Solde convention de financement (avec 25%)	Solde convention de financement (avec 35%)	Budget disponible DP2 (avec 25%)	Budget disponible DP2 (avec 35%)
78.007.499	93.900.000	35.105.618	315.855.218	207.031.117	487.762.717

-4. Budget semi-détaillé du DP2 .

Code budget	Activités et autres coûts	Budget DP2 Engagement régie	Budget DP2 Engagement spécifique
1.	Activités	51.134.000	0
2.	Investissements	3.000.000	0
3.	Fonctionnement	278.603.701	0
	TOTAL	332.737.701	0